

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 18 septembre à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 12 septembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, François NOURRY, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Thierry TOLOS (P. Mme POLEYN), Béatrice PINON (P. M. BAIL), Raphaël CHAUVOIS (P. Mme NAUDOT), Sophie BÖRNER (P. M. NOURRY), Yves MESLÉ (Mme SEGAUD CASTEX), Emmanuel TISON (P. M. GSELL) ;

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Gestion du personnel :

GESTION DU PERSONNEL TITULAIRE – ECOLE DE MUSIQUE - MODIFICATION DE LA BASE HORAIRE ET DU GRADE D'ACCES A UN POSTE

DEL20230918_9 Présents : 23 Pouvoirs : 6 Abstentions : Suffrages exprimés :29 Pour : 29 Contre :

Rapporteur : Mme Miralles – VU en C° finances du 14/09/2023

Au regard de la nécessité de réorganiser l'Ecole de musique en fonction des départs d'enseignants et de procéder à un ajustement des créneaux horaires en fonction des élèves inscrits, il est proposé au **CONSEIL MUNICIPAL** de modifier le grade d'accès et la durée du travail hebdomadaire d'un poste d'enseignant.

Lu et entendu l'exposé, et après délibération, le **CONSEIL MUNICIPAL DECIDE** à l'unanimité de modifier le poste comme suit :

CODE POSTE	POSTE	MODIFICATIONS AU 01/10/2023			
		Grade d'accès actuel	Grade d'accès modifié	Base horaire actuelle	Base horaire modifiée
EMIO17	Eveil Musical / Dumiste	Assistant d'enseignement artistique (ATEA) principal de 2 ^{ème} classe	ATEA ppal 2 ^{ème} cl. ATEA ppal 1 ^{ère} cl.	6.5/20e	8.5/20e

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE



Romain BAIL

Affichée le
Certifiée exécutoire le